Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212200265-20260227-DELIB_2026_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN
(Côtes-d'Armor)

Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le VINGT-SIX FEVRIER à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel ROBERT, Maire.

Date de la convocation : 10 février 2026.
Présents : **Mesdames et Messieurs** ROBERT Marcel, LUCAS Yannick, HOUGUAY Delphine, ROBERT Frédéric, LAGUETTE Pascal, TOULLIC Christelle, VANHOOVE Stéphanie, DELAUNEY Réjane, MARQUER Didier, LEROY Anita, CLERMONT Kévin VERMET Clarisse
Absents Excusés : Mrs DUPONCEL Sylvain et LORIOT DE ROUVRAY Louis.
LEROY Anita arrivée à 21h.
Procurations :
Mr DUPONCEL Sylvain a donné pouvoir à Mr ROBERT Frédéric.
Secrétaire de Séance : Mme HOUGUAY Delphine.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2026.

2026- 04 : DEVIS : ENTRETIEN DE LA ROSERAIE :

Dans le cadre de l'entretien du lotissement de la Roseraie, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal

du devis reçu pour l'année 2026 de Mme BENCHAREF Saléa pour un montant de 4.200,00 € HT soit 4.620,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour,

ACCEPTE le devis de l'Entreprise BENCHARF Saléa pour un montant de 4.050,00 € HT SOIT 4.455,00 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 20 mars 2026

Le Maire,
M. ROBERT Marcel

MAIRIE DE CALORGUEN (Côte-d'Armor)

La Secrétaire de Séance,
Mme HOUGUAY Delphine.